

Pas de Jeux olympiques à Annecy, place à un autre modèle pour la montagne

Lyon, le 6 juillet 2011. – *Avec l'élimination de la candidature d'Annecy aux Jeux olympiques d'hiver 2018, c'est toute une vision périmée du bétonnage de la montagne qui doit être retoquée.*

Le comité international olympique (CIO) vient de mettre un point final à la candidature d'Annecy aux Jeux olympiques d'hiver 2018.

Point final à une **dépense qui s'élève déjà à près de 30 millions d'euros**, en grande partie d'origine publique, sans que rien ne se soit passé.

Point final à l'absurdité d'un projet dont les **retombées étaient impossibles à quantifier** sinon par l'autosatisfaction d'une élite locale et nationale.

Point final à un projet qui aurait fortement aggravé **une pression foncière et immobilière** dramatiquement ressentie par les agriculteurs et tous ceux qui font vivre la montagne loin des paillettes.

Point final à un projet qui aurait aussi aggravé **la ponction sur la ressource en eau**, de plus en plus fragilisée en montagne par des canons à neige qui avalent 20 millions de mètres cubes chaque année en France.

Point final à un projet grossièrement repeint en vert, mettant en avant **le concept fumeux d' « écostations »** qui ne correspond à aucun cahier des charges, aucun engagement mesurable.

Point final à une candidature autocratique qui a fait **une impasse complète sur les demandes d'un de ses financeurs, le Conseil régional**, assemblée élue qui conditionnait pourtant son engagement au classement de milieux naturels sensibles comme les Aravis, le Semnoz ou la plaine du Mont-Blanc.

Point final à l'arrogance des porteurs de cette candidature, placés par le gouvernement, qui **ont muselé l'opposition**, répétant à qui voulait bien l'entendre que les Jeux Olympiques faisaient l'unanimité au plan local et régional, malgré les nombreuses manifestations à Annecy, l'opposition sans faille des militants Europe Ecologie - Les Verts et l'opposition constante des 37 élus écologistes au Conseil régional.

« Nous sommes soulagés de cette décision, car si les Jeux avaient eu lieu à Annecy, ils se seraient traduits par une catastrophe économique, écologique qui aurait aggravé le bétonnage de la montagne. Nous avons une pensée pour les territoires de Corée du sud qui risquent de connaître ce sort, car le cahier des charges du CIO ne peut pas induire autre chose », affirme Claude Comet, conseillère spéciale (EELV) pour le tourisme et la montagne au conseil régional de Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, il est temps d'imaginer un autre avenir pour la montagne. *« La montagne du XXI^e siècle doit apprendre à faire face aux enjeux du changement climatique. Elle doit revoir son modèle d'aménagement qui est encore au service du tourisme de masse au détriment d'un développement cohérent du territoire. Cela exige un travail constructif et prospectif. Nous souhaitons aussi que les classements de réserves naturelles demandés par la Région soient maintenus. »*

Pour ce faire, sous l'impulsion de Claude Comet, le conseil régional de Rhône-Alpes lancera cet automne une mission de 15 mois sur une « Prospective Montagne 2040 ».

